

AVIS AUX MEMBRES

No. 2019 – 016

Le 17 janvier 2019

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Goldcorp Inc. (G & FGG) Fusion

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Newmont Mining Corporation (« Newmont » ou la « société ») et Goldcorp Inc. (« Goldcorp ») ont annoncé qu'elles ont conclu une entente définitive aux termes de laquelle Newmont fera l'acquisition de l'ensemble des actions ordinaires en circulation de Goldcorp dans le cadre d'une transaction d'échange d'actions évaluée à 10 milliards de dollars.

Conformément aux modalités de l'entente, Newmont fera l'acquisition des actions de Goldcorp au prix unitaire de 0,3280 action de Newmont majoré de 0,02 \$ CA.

L'entente regroupera deux leaders du secteur aurifère sous la dénomination de Newmont Goldcorp afin de créer un portefeuille unique d'opérations, de projets, d'occasions d'exploration, de réserves et de ressources dans ce secteur.

La clôture de la transaction devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2019.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation
CDCC